

# LE RÈGLEMENT

Toute inscription au DALMATIAN ISLAND TRAIL 2022 implique l'acceptation tacite du règlement suivant.

Tous les concurrents sont également invités à lire avec attention les conditions générales de vente et notre politique de confidentialité accessibles sur le site [www.le-treg.com](http://www.le-treg.com)

## 1.1 : ÉPREUVES

Le DALMATIAN ISLAND TRAIL est une course par étapes empruntant des pistes en environnement vallonné méditerranéen. Le lieu du départ et d'arrivée de cette épreuve se situe en Croatie dans les îles Dalmates.

La distance totale de cette épreuve est d'environ 125 km pour environ 1500 mètres de dénivelé positif. Les étapes se situent chacune chaque jour sur une île différente, l'acheminement d'île en île se faisant par un bateau privatisé spécialement pour l'épreuve.

Le DALMATIAN ISLAND TRAIL se déroule en 5 étapes d'environ 25km en semi-autosuffisance alimentaire à allure libre, chacune en un temps limité avec des barrières horaires. La navigation se fait à partir d'un GPS (fourni par l'organisation).

Le départ de la 1ère étape sera donné le dimanche 18 septembre à 07 h 30.

Le DALMATIAN ISLAND TRAIL est organisé par la SAS TRAIL AFRICA ORGANIZATION, en charge de la partie « Séjour & Course », en partenariat avec la société DPA VOYAGES.

### PROGRAMME :

#### **J1 : Samedi 17 septembre – Rendez-vous à Split**

Regroupement au bateau au port de Split - Embarquement puis navigation jusqu'à Postira, île de Brač - Repas à bord. Briefing technique. Accostage à Postira. Training GPS – Dîner sur le bateau

#### **J2 : Dimanche 18 septembre - Etape 1 : Postira-Bol - 22 km 847m D+ - Ile de Brač**

Départ de la première étape à 7h30. Navigation après l'arrivée des derniers coureurs - Accostage à Stari Grad sur l'île de Hvar (vieille ville) – Dîner à bord Balade dans le vieux village en soirée.

#### **J3 : Lundi 19 septembre - Etapes 2 : Stari Grad – Hvar 32 km 1350m D+ - Ile de Hvar**

Départ de l'étape à 7h00 – Visite libre de la ville – Navigation vers Kuciste – Dîner et nuit à bord

#### **J4 : Mardi 20 septembre - Etape 3 : Kučište–Kučište - 20 km 1300m D+ Presqu'île de Pelješac**

Départ de l'étape à 7h00 – Baignade à l'arrivée – Déjeuner – Navigation vers Polače - Accostage – Dîner et Balade nocturne sur le port - Nuit à bord.

#### **J5 : Mercredi 21 septembre - Etape 4 : Polače –Pomena – 26.4 km 930m D+ - Ile de Mljet -**

Départ à 7h – Déjeuner – Visite libre de Pomena selon les arrivées – Navigation vers Korčula – Dîner – Balade nocturne et nuit à bord

#### **J6 : Jeudi 22 septembre - Etape 5 Korčula - Korčula –20km 553m D+ - Ile de Korčula**

Départ à 8h - Buffet à bord – Visite de la ville - Navigation pour Makarska

#### **J7 : Vendredi 23 septembre -**

Matinée farniente à Makarska – Navigation vers Split – Soirée de clôture à bord avec groupe musical – Soirée à Split

#### **J8 : Samedi 24 septembre**

Visite libre de Split – Déjeuner de fin de voyage

## 1.2 : PARTICIPATION

Le DALMATIAN ISLAND TRAIL est ouvert à toute personne, homme ou femme, née en 2004 ou avant, licenciée ou non, avec une expérience de trail court (> 20 km) fortement conseillée.

Par mesure dérogatoire, les personnes nées entre 2005 et 2006, seront autorisées à participer à l'épreuve moyennant la signature par les parents d'une décharge stipulant expressément qu'ils prennent l'entière responsabilité de l'engagement du concurrent mineur à la course et qu'ils s'engagent à l'accompagner tout au long de l'épreuve.

## 1.3 : TRAIL AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Le principe de course individuelle en semi-autosuffisance est la règle pour toutes les étapes du DALMATIAN ISLAND TRAIL . Sur le parcours, des zones de ravitaillement positionnées tous les 10 kilomètres environ sont approvisionnées en eau pour le remplissage des bidons ou poches à eau dans la limite de 2 litres/personne selon les zones de ravitaillement.

Chaque coureur doit veiller à disposer :

- au départ de chaque étape, de la quantité d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier l'arrivée de l'étape en autosuffisance alimentaire.
- au départ de chaque zone de ravitaillement, de la quantité d'eau qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant et ce avec un minimum de 2 litres d'eau embarqués.

Aucune assistance personnelle n'est autorisée sur le parcours.

Il est formellement interdit de se faire accompagner sur le parcours par une autre personne qu'un concurrent régulièrement inscrit.

## 1.4 : CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les conditions climatiques de l'épreuve peuvent être difficiles (chaleur, vent...). Un bon entraînement et une réelle capacité d'autonomie personnelle sont indispensables à la réussite d'une telle course.

Pour s'inscrire à DALMATIAN ISLAND TRAIL Trail, il est fortement conseillé d'avoir déjà terminé au minimum un trail moyenne distance de 20 km.

Un certificat médical de moins d'un an est demandé à tous les coureurs. Il devra être envoyé à Isabelle Paucot, dernier délai le 1<sup>er</sup> septembre 2022, par mail à [i.paucot@le-treg.com](mailto:i.paucot@le-treg.com) . Au-delà de cette date, l'inscription sera annulée et les droits d'inscription perdus.

De plus, les coureurs devront emmener dans leur bagage les originaux, ou une copie COMPLÈTE des documents pour les présenter au briefing médical individuel.

## 1.5 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation aux différentes courses du DALMATIAN ISLAND TRAIL entraîne de facto l'acceptation sans réserve du présent règlement publié par l'organisation, consultable sur le site Internet [www.le-treg.com](http://www.le-treg.com) .

## 1.6 : NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS

Pour sa 1ère édition, le nombre de concurrents engagés sur les épreuves du DALMATIAN ISLAND TRAIL est limité à 30 personnes, coureurs et accompagnants compris.

## 1.7 : INSCRIPTION

Les inscriptions des coureurs sont possibles en individuel et des inscriptions d'accompagnants sont également possibles.

Le montant de l'inscription est indiqué ci-dessous et est prévu au départ de Split:

### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

#### Départ de SPLIT : PRIX TOTAL : 2 500 €

##### Échéancier :

À l'inscription :	900 €	Par chèque ou virement à l'ordre de Trail Africa Organization
Au 30 juin 2022 :	800 €	Par chèque ou virement à l'ordre de Trail Africa Organization
Au 31 août 2022 :	800 €	Par chèque ou virement à l'ordre de Trail Africa Organization

*NB : des conditions spéciales de paiement sont possibles sur demande auprès de l'organisation à [concurrents@le-treg.com](mailto:concurrents@le-treg.com) pour des inscriptions avant le 30 juin 2022.*

##### LE PRIX D'INSCRIPTION COMPREND :

- la participation au DALMATIAN ISLAND TRAIL ;
- tous les repas pendant la semaine hormis votre alimentation pendant les étapes;
- l'hébergement sur le bateau loué spécialement pour les participants;
- l'entrée au Parc National de Mljet ;
- les GPS pour la navigation;
- l'Assurance Responsabilité Civile de l'organisation ;
- une dotation spéciale pour tous les finishers du DALMATIAN ISLAND TRAIL
- une dotation souvenir pour tous les participants à l'événement

##### CE PRIX NE COMPREND PAS :

- les tests COVID nécessaires pendant tout le voyage
- les frais personnels ;
- l'acheminement du concurrent vers Split et vers le bateau loué;
- ce qui n'est pas compris dans l'inscription.

Les inscriptions d'accompagnants de coureurs sont aussi possibles selon des conditions spécifiques.

Les pages suivantes présentent les tarifs et conditions d'inscription des accompagnants.

**INSCRIPTION ACCOMPAGNANT : Départ de SPLIT**

**PRIX TOTAL : 1 800€**

**Échéancier :**

À l'inscription : 600 € Par chèque ou virement à l'ordre de Trail Africa Organization  
 Au 30 juin 2022 : 600 € Par chèque ou virement à l'ordre de Trail Africa Organization  
 Au 31 août 2022 : 600 € Par chèque ou virement à l'ordre de Trail Africa Organization

**LE PRIX D'INSCRIPTION COMPREND :**

- tous les repas pendant la semaine de la course;
- l'hébergement sur le bateau loué spécialement pour les participants;
- l'entrée au Parc National de Mljet ;
- l'Assurance Responsabilité Civile de l'organisation ;
- une dotation souvenir pour tous les participants à l'événement

**CE PRIX NE COMPREND PAS :**

- les tests COVID nécessaires pendant tout le voyage
- les frais personnels ;
- l'acheminement du concurrent vers Split et vers le bateau loué;
- ce qui n'est pas compris dans l'inscription.

Les pré-inscriptions se font en ligne à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022 sur le site Internet de l'épreuve [www.le-treg.com](http://www.le-treg.com) et la fin des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2022 si le nombre maximal de participants n'est pas atteint.

Les documents nécessaires à l'inscription que vous avez choisie (coureur et/ou accompagnant) devront être dûment complétés et renvoyés par courrier à l'adresse :

TRAIL AFRICA ORGANIZATION  
 5 avenue Marmontel  
 92500 RUEIL MALMAISON

Ils pourront être téléchargés sur [www.le-treg.com](http://www.le-treg.com)

Les paiements se font par virement aux coordonnées bancaires suivantes :



Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).  
 Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

17515	00600	08000891719	39	CE ILE DE FRANCE
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/trice</i>	<i>domiciliation</i>

**IBAN**

FR76	1751	5006	0008	0008	9171	939
------	------	------	------	------	------	-----

**BIC**

C	E	P	A	F	R	P	P	7	5	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte TAO

RUEIL MALMAISON CENTRE  
 8 BIS RUE DE MAUREPAS  
 92500 RUEIL MALMAISON  
 TEL : 01.71.09.61.21

5 AV MARMONTEL  
 92500 RUEIL MALMAISON

ou par chèque, envoyé par courrier à l'adresse suivante :

TRAIL AFRICA ORGANIZATION  
5 avenue Marmontel  
92500 Rueil Malmaison

Le certificat médical devra être adressé à l'organisation au plus tard le 1<sup>er</sup> Septembre 2022 à l'adresse mail suivante :  
[i.paucot@le-treg.com](mailto:i.paucot@le-treg.com)

ou à l'adresse postale :

TRAIL AFRICA ORGANIZATION  
5 avenue Marmontel  
92500 RUEIL MALMAISON

Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté. Les droits d'engagement comprennent tous les services décrits dans le présent règlement. Une confirmation de bonne prise en compte de votre inscription vous sera adressée par mail ainsi que la bonne prise en compte définitive de celle-ci lorsque vous vous serez acquitté de toutes les échéances de paiement.

Nous vous invitons à consulter nos conditions générales de vente accessibles sur le site [www.le-treg.com](http://www.le-treg.com) .

## 1.8 : PARRAINAGE

Il est possible de parrainer d'autres concurrents en les faisant s'inscrire grâce à vous. Pour chaque parrainage confirmé dont vous êtes l'initiateur, une déduction de 100 € sur votre prochaine échéance sera appliquée (ou un remboursement de 100 € vous sera consenti si vous avez tout réglé au moment du parrainage).

Un parrainage confirmé est acquis lorsque le concurrent parrainé a réglé la première échéance de son inscription. Vous pouvez parrainer autant de concurrents que vous le souhaitez et cette déduction est cumulative. Chaque parrainage devra être formalisé par une fiche de parrainage renseignée et signée par le coureur parrainé.

## 1.9 : ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre participation au DALMATIAN ISLAND TRAIL , vous devrez en informer TRAIL AFRICA ORGANIZATION par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

TRAIL AFRICA ORGANIZATION  
5 avenue Marmontel  
92500 RUEIL MALMAISON

La date de réception de la lettre par TRAIL AFRICA ORGANIZATION sera retenue comme date d'annulation pour le calcul des frais d'annulation.

En cas d'annulation, des frais d'annulation vous seront comptabilisés selon le barème suivant :

- avant le 31 mai 2022, les frais d'annulation seront de 80 €
- entre le 31 mai 2022 et le 17 août 2022, les frais d'annulation seront de 600 €
- entre 30 et 21 jours du départ, les frais d'annulation seront de 35 % du montant de l'inscription
- entre 20 et 14 jours du départ, les frais d'annulation seront de 50 % du montant de l'inscription
- entre 13 et 5 jours du départ, les frais d'annulation seront de 75 % du montant de l'inscription
- à moins de 5 jours du départ, les frais d'annulation seront de 100 % du montant de l'inscription

Les dossards sont personnalisés et non cessibles. Aucun échange de dossard n'est possible.

## 1.10 : ÉQUIPEMENT POUR LE TRAIL

### 1.10.a : POUR LES PARTICIPANTS AU DALMATIAN ISLAND TRAIL

CES MATÉRIELS SONT À FOURNIR PAR LE COUREUR :

Obligatoire (contrôle inopiné tout au long du parcours) :

- sac à dos ;
- poche à eau et/ou gourde ;
- lunettes de protection solaire ;
- couvre-chef (casquette, bandana...)
- coupe-vent à la taille du coureur ;
- un sifflet ;
- lampe frontale et pile de rechange ;
- 1000 calories d'alimentation au départ de chaque étape.

Ainsi que le pack médical concurrent obligatoire composé de :

- pansements (Méfex, ou Elasto, ou pansement adhésif type Urgo) ;
- 1 bande élastique pour strapping de 1,50 mètre sur 6 ou 8 cm ;
- crème solaire ;
- 1 couverture de survie 2,20 m x 1,40 m ;

MATÉRIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION :

- un GPS portable avec piles de rechange (à rendre après l'épreuve) ;
- eau fournie sur les PC's ;

### 1.10.b : POUR TOUS LES PARTICIPANTS AU VOYAGE

CES MATÉRIELS SONT À FOURNIR PAR LE VOYAGEUR:

- lampe frontale ;
- crème solaire ;
- lunettes de protection solaire ;
- couvre-chef (casquette, bandana...)
- une polaire ou équivalent.

## 1.11 : CERTIFICAT MÉDICAL

La participation à l'une des épreuves du DALMATIAN ISLAND TRAIL, épreuve en environnement inhabituel nécessite, en plus d'un entraînement adapté, une bonne santé au moment de votre participation.

Un certificat médical de moins d'un an est demandé à tous les coureurs.

Le certificat médical devra être envoyé à Isabelle Paucot, dernier délai le 1<sup>er</sup> Septembre 2022, par mail à [i.paucot@le-treg.com](mailto:i.paucot@le-treg.com). Au-delà de cette date, l'inscription sera annulée et les droits d'inscription perdus.

De plus, les coureurs devront emmener dans leur bagage les originaux, ou une copie COMPLÈTE des documents.

Il est important que vous preniez le départ du DALMATIAN ISLAND TRAIL en parfaite condition physique car un mal latent peut s'aggraver fortement dans les conditions spécifiques de l'épreuve, et rendre encore plus difficiles les secours. Le concurrent s'engage à informer impérativement l'équipe médicale de tout problème de santé, même bénin, qu'il a rencontré.

## 1.12 : VÉRIFICATIONS TECHNIQUES ET MÉDICALES

Les vérifications techniques et médicales auront lieu le samedi 17 septembre sur le bateau privatisé. Chaque concurrent devra présenter à l'organisation son équipement obligatoire à savoir son matériel pour la course et sa trousse médicale.

Tout coureur n'étant pas en possession de la totalité de son équipement obligatoire sera immédiatement disqualifié, sans aucune possibilité de faire appel de cette décision et sans remboursement des frais engagés.

## 1.13 : DOSSARDS

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou sur le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

## 1.14 : BAGAGES COUREURS

Chaque concurrent amène son propre sac de voyage destiné à ses affaires personnelles (vêtements de rechange, affaires de toilette...) et le cas échéant le sac pour la course. Le poids total de vos bagages ne pourra pas excéder 20 kg pour votre sac de voyage. Il est recommandé de ne pas y placer d'objets de valeurs. Les bagages sont sous la responsabilité des participants pendant toute la durée du séjour. Il est conseillé de ne rien laisser de visible dans sa yégué en particulier les téléphones portables.

## 1.15 : POSTES DE CONTRÔLE

Sur le parcours, les coureurs devront obligatoirement passer aux points de contrôle (PC's) situés sur le parcours de chaque étape. Ces postes de contrôle permettront le ravitaillement en eau des concurrents (dans la limite de 2 litres /personne).

## 1.16 : SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Un médecin et un infirmier(ère) IADE spécialisés dans ce type d'épreuve seront présentes pendant toute la durée de l'épreuve. Un véhicule volant suivra la course avec le médecin à son bord en liaison téléphonique avec les PC's et sera en mesure d'intervenir au plus vite.

Les personnels de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation. Les médecins officiels sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, la direction des opérations mettra en œuvre tous moyens appropriés pour l'évacuation. Les frais résultants de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue. Elle pourra alors présenter un dossier auprès de son assurance individuelle accident personnelle.

Tout coureur faisant appel à un médecin, une infirmière ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.



Le concurrent est conscient que dans le cas d'une extrême fatigue, son comportement et ses décisions peuvent être altérés. Il lui appartient de ne pas atteindre cet état. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable des conséquences de décisions absurdes ou inconséquentes du concurrent.

## 1.17 : CONDITIONS CLIMATIQUES

Températures moyennes en septembre: 25 °C la journée, 15°C la nuit.

## 1.18 : TEMPS MAXIMAL AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES

Un temps maximal pour réaliser la totalité du parcours est fixé pour chaque étape du DALMATIAN ISLAND TRAIL et sera communiqué dans le road book de l'épreuve.

Ces temps maximaux seront définis pour qu'un marcheur endurant puisse boucler chaque étape.

Des heures limites de départ des PC's (barrières horaires) seront également définies et communiquées dans le RoadBook.

Ces barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé, tout en effectuant d'éventuels arrêts (repos, soins...). Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir d'un PC avant l'heure limite fixée (quelle que soit l'heure d'arrivée au PC).

L'organisateur se réserve le droit de déroger exceptionnellement à ces règles en cas de situation particulière (retard d'un concurrent par suite d'une aide apportée à un autre concurrent, conditions de courses spécifiques...).

Tout concurrent qui aura abandonné une étape ou qui sera mis hors course sera rapatrié en véhicule ou minibus vers le bivouac d'arrivée de l'étape dans des limites horaires que l'organisation ne peut garantir. Il lui sera attribué une pénalité horaire et pourra repartir sur les étapes suivantes du DALMATIAN ISLAND TRAIL.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours, voire de modifier les barrières horaires.

## 1.19 : ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un PC. Il doit alors prévenir le responsable du PC, qui aura la charge d'organiser son rapatriement en véhicule vers le camp de base lorsque cela sera possible.

En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le rapatriement dans les meilleurs délais possibles des coureurs arrêtés.

En cas d'abandon impératif entre 2 PC's nécessité par les conditions physiques ou mentales défailtantes du concurrent, celui-ci (ou un autre concurrent lui portant secours devra utiliser son téléphone portable qui aura été au préalable configuré pour permettre d'émettre ou recevoir des appels en Croatie.

## 1.20 : PÉNALISATION - DISQUALIFICATION

Des contrôleurs sur le parcours sont habilités à vérifier le matériel obligatoire et, plus généralement, le respect du règlement (respect des sites, de l'éthique, les assistances ou accompagnements illicites, dossard non visible sur l'avant en permanence...).

Tout coureur n'étant pas en possession, lors d'un contrôle sur le parcours, de la totalité de son matériel obligatoire sera immédiatement disqualifié, sans aucune possibilité de faire appel de cette décision.

Une pénalisation minimum de 6 heures est appliquée pour tout autre manquement au règlement.

Le contrôleur prévient le PC de course et peut demander, selon la gravité de l'acte et le comportement du coureur, la disqualification du concurrent. Le jury d'épreuve peut prononcer la disqualification d'un concurrent pour tout manquement grave au règlement, en particulier en cas de :



- port du dossard non conforme ;
- non présentation d'une pièce d'identité ;
- non allumage du GPS ;
- arrêt volontaire du GPS ;
- non respect des consignes données par le PC ;
- utilisation d'un moyen de transport ;
- départ d'un PC au-delà de l'heure limite ;
- non pointage aux PC's ;
- non assistance à un concurrent en difficulté ;
- assistance personnelle en dehors des zones officielles de ravitaillement ;
- non respect de l'interdiction de se faire accompagner sur le parcours ;
- pollution ou dégradation des sites par le concurrent ou un membre de son entourage ;
- insultes, impolitesse ou menaces proférées à l'encontre de membre de l'organisation ou d'habitant de la région ;
- refus de se faire examiner par un médecin de l'organisation à tout moment de l'épreuve ;
- dopage ou refus de se soumettre au contrôle antidopage.

### 1.21 : RÉCLAMATIONS

Toute réclamation d'un concurrent devra être formulée par écrit et adressée à l'attention du Directeur de Course dans les 12 heures après l'affichage des résultats provisoires.

### 1.22 : CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle antidopage pendant ou à l'arrivée de l'une des épreuves du DALMATIAN ISLAND TRAIL. Le refus de s'y soumettre entraîne la disqualification immédiate.

### 1.23 : JURY D'ÉPREUVE

SE COMPOSE :

- de l'organisateur ;
- du directeur de la course ;
- du responsable de l'équipe médicale ;
- des responsables des PC's concernés ;
- ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Comité d'Organisation.

Le jury est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur tous les litiges ou disqualifications survenus durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

### 1.24 : MODIFICATIONS DU PARCOURS OU DES BARRIÈRES HORAIRES ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment les parcours et les emplacements des postes de contrôle, de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météo trop défavorables (vent, tempête, ...), les départs peuvent être reportés ou non selon la course concernée. L'organisation mettra tout en œuvre pour organiser les départs de chaque épreuve,

même raccourcie, dans le respect de la sécurité des concurrents, quitte à basculer les coureurs d'une épreuve vers une autre. Sans solution, les courses peuvent être annulées.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter les épreuves en cours, voire de modifier les barrières horaires.

L'annulation, le report ou la modification de la course n'ouvrent droit à aucun remboursement d'inscription.

Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le directeur de la course, l'organisateur et le coordinateur responsable de la sécurité ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Comité d'Organisation.

## 1.25 : ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès d'une compagnie d'assurance pour garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants dans le cadre de ses événements.

La convention d'assurance mentionnée ci-dessus sera fournie à chaque concurrent sur simple demande dès son inscription confirmée.

## 1.26 : ROADBOOK ET ORIENTATION SUR LE PARCOURS

Un descriptif détaillé du parcours est présenté au moment de la remise des dossards.

Il comprend les informations pratiques telles que les heures limites de passage, les PC's (lieux de ravitaillements, de repos, postes de secours) ... Ce carnet sera donné, en un seul exemplaire, exclusivement aux inscrits.

Un GPS portable (avec piles de rechange) sera fourni à chaque coureur avec les waypoints intégrés du parcours qu'il conviendra de suivre. Une formation à l'utilisation de ce GPS sera donnée le samedi 17 septembre sur la terre ferme autour du bateau privatisé pour l'événement. Le concurrent reconnaît connaître les principes d'utilisation d'un GPS de navigation adapté au Trekking s'engage à participer impérativement à la formation d'utilisation dispensée avant la course. Les concurrents doivent impérativement allumer leur GPS avant le départ de la course et s'engagent à ne pas l'éteindre durant la course. Le concurrent s'engage à ne pas sortir volontairement du parcours de la course intégré dans le GPS et en particulier à ne pas prendre des raccourcis. Il pourrait mettre en jeu sa sécurité.

De même, le coureur s'engage à allumer son GPS et ne pas compter sur les autres concurrents pour le guider.

Le GPS portable devra être restitué impérativement à l'organisateur à l'arrivée de l'épreuve.

## 1.27 : CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Un classement général homme et femme et un classement pour chaque catégorie homme et femme seront établis pour la course. Les vainqueurs homme et femme recevront un trophée et/ou un lot.

Les catégories classées sont :

- Espoir H & F
- Senior H & F
- Master 1 à 10 H & F

Le détail des récompenses pourra être communiqué sur demande au moment de la remise des dossards.

On entend par « Finisher » tous les participants figurant au classement général à l'issue de la dernière étape. Le classement de chaque étape sera réalisé sur la base du temps mis par le concurrent pour faire l'étape. Le classement général sera réalisé par le cumul des temps réalisés sur chaque étape et le vainqueur est celui qui a le cumul le plus petit. Un concurrent qui ne terminerait pas (ou qui serait hors délai) sera autorisé à prendre le départ de l'étape suivante mais se verra attribuer le temps maximal autorisé pour boucler l'étape plus une pénalité pour chaque étape non terminée.

## 1.28 : DROIT À L'IMAGE

Par sa participation au DALMATIAN ISLAND TRAIL, chaque concurrent autorise l'organisation (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire :

- son nom,
- son image,
- sa voix
- et sa prestation sportive

dans le cadre de la course en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce notamment sans que cette liste ne soit exhaustive :

- support papier (tirages des photographies),
- catalogues et éditions diverses, CDROM/DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus a ce jour,
- tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents a ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.),
- médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques),
- supports de communication interne,
- supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et sur tous supports (urbain, aéroports, gares, transports en commun, etc...),
- supports destinés à la vente (produits de merchandising : cartes postales, posters, tee-shirt, etc.),
- intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Chaque concurrent(e) garantit n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

La présente autorisation d'exploitation du droit à l'image est consentie à titre gratuit par chaque concurrent régulièrement inscrit.

Chaque concurrent qui ne souhaite pas accorder à l'organisation le droit à l'image ci-dessus mentionné, peut exprimer son refus par lettre simple à l'adresse :

TRAIL AFRICA ORGANIZATION  
5 Avenue Marmontel  
92500 RUEIL MALMAISON

ou e-mail à l'adresse : [jph.allaire@le-treg.com](mailto:jph.allaire@le-treg.com) .

## 1.29 : C.N.I.L.

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires pour votre participation à l'épreuve du DALMATIAN ISLAND TRAIL , (inscription).

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la SAS TRAIL AFRICA ORGANIZATION et de l'agence D'UN POINT À L'AUTRE.

Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

la SAS TRAIL AFRICA ORGANIZATION  
5 avenue Marmontel  
92500 RUEIL MALMAISON

ou à l'agence :  
D'UN POINT A L'AUTRE  
La Gaumerie  
24380 Grun Bordas